

Règlement de l'épreuve Montée du Grand Colombier Dimanche 31 Mai 2026

La participation à la Montée du Grand Colombier implique l'acceptation du présent règlement.

Epreuve :

Parcours de 17,6 km avec un dénivelé positif de 1 243 m, entièrement sur route.

Cette épreuve est ouverte à tous les coureurs, licencié-es ou non, des catégories Espoir à Master (nés en 2006 et avant), dans la limite de 1 500 participants.

Départ :

Départ le dimanche 31 mai à 9h30 devant le gymnase Christophe Lemaitre (Culoz, 01).

Déroulement de l'épreuve :

Le chronométrage est assuré par puce électronique.

Les participant-es doivent impérativement emprunter le parcours officiel. Sont strictement interdits sur le tracé : les concurrent-es sans dossard, les animaux, les poussettes, tout engin roulant (motorisé ou non), à l'exception des véhicules de l'organisation. Les accompagnateurs et suiveurs ne sont pas autorisés, sous peine de disqualification du coureur.

Barrière horaire :

Le temps limite imparti pour arriver à la jonction Angletfort/Culoz (Km9) est de 1h45, et de 3h30 pour arriver au sommet. Passés ces délais, les participant-es seront mis hors course. Toute poursuite vers le sommet se fera sous leur seule responsabilité, et le retour vers Culoz ne sera plus assuré.

Inscription et navette retour :

Les inscriptions se feront uniquement en ligne jusqu'au mercredi 27 mai 23h59 ou jusqu'à l'atteinte de la limite de 1500 inscrit-e s. Aucune inscription sur place ne sera acceptée.

L'inscription est au tarif de 35 euros (30 euros pour les licencié-es FFA). Ce tarif inclut la navette retour. Aucun remboursement ou réduction ne sera accordé aux participants choisissant de redescendre par leurs propres moyens

Les navettes ne partiront du sommet qu'une fois complètes, ce qui peut entraîner un temps d'attente variable selon l'heure d'arrivée. Par respect pour l'environnement et pour assurer la fluidité des rotations, merci de ne pas rester plus d'une heure au sommet.

Accès au sommet pour les accompagnant-es :

Pour assurer la sécurité des participant-es, les accès au sommet seront interdits le dimanche à partir de 7h00. Aucun stationnement ne sera possible au sommet à partir de la veille au soir sous peine de mise en fourrière. Il est également possible de réserver des aller-retour navettes pour les accompagnants au prix de 10 euros par personne.

Remise des dossards :

Samedi 30 mai de 14h à 19h et dimanche 31 mai de 7h30 à 9h00 au gymnase Christophe Lemaitre (Culoz, 01).

Consignes :

Les sacs consignes pourront être déposés lors du retrait des dossards (samedi) ou le dimanche à proximité de la zone de retrait des dossards et seront acheminés sur la zone dédiée à l'arrivée. Vous pourrez récupérer votre consigne sous présentation de votre dossard. Seuls les sacs de petite taille seront acceptés (maximum bagage cabine), l'organisation se réserve le droit de refuser les bagages ne correspondant pas à ces critères.

Vestiaires / Douches:

A disposition des participants dans le gymnase Christophe Lemaitre à Culoz 01.

Ravitaillements:

Des postes de ravitaillement sont installés à proximité des km 7 et 14 ainsi qu'à l'arrivée. Il est demandé aux participant-es de prévoir leur propre contenant (gourde, flasque, etc.) pour limiter les déchets.

Respect de la nature :

Le Grand Colombier est un site Natura 2000. Chaque participant-e se doit d'évoluer en respectant la nature, tout-e participant-e surpris à jeter des déchets ou ne respectant pas le parcours sera disqualifié. Au sommet, l'ambiance sonore sera réduite afin de ne déranger la faune.

Signalétique :

Il n'y aura pas de signalétique spécifique à la course, des panneaux kilométriques sont toutefois disponibles sur la montée.

Service médical et sécurité :

La route sera fermée à la circulation et sécurisée par des bénévoles. Le service médical sera composé d'un médecin et d'une équipe de secouristes. Des commissaires sont chargés de vérifier la régularité de la course sur l'ensemble du parcours. Tout-e participant-e faisant preuve d'un comportement anti-sportif ou manquant de respect aux bénévoles sera disqualifié. Tout litige sera réglé par le juge arbitre de l'épreuve.

Assurance :

Les licencié-es bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participant-es de s'assurer personnellement. Les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant leur responsabilité civile.

Conditions :

La participation des majeurs est soumise à la présentation obligatoire à l'organisateur :

- D'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé et Encadrement) ne sont pas acceptées ;
- D'une attestation (papier, électronique ou de type QR Code) en cours de validité indiquant que la personne a

réalisé le Pass Prévention Santé (ou « PPS ») mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée. Les étrangers, doivent également établir un PPS pour leur participation. <https://pps.athle.fr/>

Tout engagement est ferme et définitif, il ne pourra faire l'objet de remboursement qu'en cas d'annulation de la course. Il est expressément indiqué que les coureur-ses participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation. Le dossard devra être placé sur la poitrine et être entièrement lisible durant toute la course et lors de l'arrivée.

Cadeau coureur et récompenses :

Pour réduire l'empreinte écologique, le t-shirt est proposé en option au prix de 30 euros, il sera disponible en précommande lors de l'inscription jusqu'au vendredi 8 mai à minuit. Une médaille finisher sera proposée à l'arrivée. Récompenses au scratch F/H et 1ere/1^{er} de chaque catégorie (sans cumul) : espoir/senior-m0/m1-m2/m3-m4/ m5-m6. La remise des prix sera faite au sommet du Grand Colombier. En cas de mauvaise météo, la remise des prix sera faite au gymnase Christophe Lemaitre (Culoz). Seul-es les participant-es présent-es à la remise de prix pourront prétendre aux récompenses.

Annulation :

L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation totalement ou partiellement en cas de force majeure, catastrophe naturelle ou tout autre circonstance. En cas d'annulation pour force majeure, 3 options seront possibles : renoncer au montant de l'inscription au profit de l'association 225events, demander le report sur 2027 ou demander le remboursement (à l'exception des frais de gestion).

Informatique et liberté :

Les informations collectées sont nécessaires à l'inscription du coureur en vue de sa participation à la course. Le responsable légal de cette collecte est 225events. Sauf accord exprès, les données personnelles collectées ne le sont qu'à des fins d'utilisation en rapport avec la manifestation et ne seront jamais transmises ou revendues à des tiers. Le site Sport'n connect et 225events sont les seuls à avoir accès et à conserver ces données 5 ans après la dernière participation. Vous avez un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement des données, un droit à la portabilité et à la limitation du traitement de ces données. Afin de faire valoir ces droits vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : contact@225events.fr. En cas d'insatisfaction vous disposez d'un droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle : CNIL - 3 place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS Cedex 07.

Droit à l'image :

L'organisation se réserve le droit d'exploiter les photos et vidéos prises lors de l'épreuve dans le but de promouvoir cette dernière. En vous inscrivant, vous abandonnez votre droit à l'image